

Moselle : combien coûtent les migrants dans ce département ?



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Metz, le 28 JUIN 2017

Monsieur le Sénateur,

Par courrier en date du 22 mai 2017 reçu en préfecture le 24 mai 2017, vous sollicitez la communication des coûts actualisés pour l'année 2016 relatifs à l'hébergement des demandeurs d'asile en Moselle.

Les dépenses liées au fonctionnement des structures d'hébergement et d'accompagnement des demandeurs d'asile et des personnes issues de la demande d'asile relèvent des programmes 303 « immigration et asile » et 177 « prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables ».

Pour l'ensemble de l'année 2016, ces dépenses ont été réparties comme suit :

BOP 303	Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)		Total
		Hôtels	Autres *	
2016	3 879 721 €	2 297 450 €	4 461 301 €	10 638 472 €

* : casernes, foyers, appartements, bâtiments administratifs vides

BOP 177	Hôtels)		Total
	Hôtels)	Autres *	
2016	6 736 850,00 €	4 154 167,00 €	10 891 017,00 €

* : casernes, foyers, appartements, bâtiments administratifs vides

L'augmentation significative des dépenses d'hébergement imputées sur le programme 177 tous dispositifs confondus (+ 51 % depuis 2014) est directement liée au maintien de flux asile à des niveaux très élevés dans le département de la Moselle au cours des années 2015 et 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération très distinguée.

Emmanuel BERTHIER

Monsieur Jean-Louis Masson
Sénateur de la Moselle
9, square du Pontiffroy
57000 METZ

9, place de la préfecture - BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1 - tel : 03.87.34.87.34
www.moselle.gouv.fr
Accueil du public - renseignements généraux :
du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Pour le seul

département de la Moselle, le poids des chiffres, le choc des mots...

Il est extrêmement rare qu'un préfet communique les chiffres des coûts réels des migrants dans son département. Et pourtant... Après l'élection d'Emmanuel Macron, le courageux préfet Emmanuel Berthier a communiqué les chiffres du coût des migrants, le 28 juin 2017, au sénateur Jean-Louis Masson, qui nous a retransmis une copie de ce courrier officiel. Effarant pour un département comme la Moselle.

Si on additionne le montant du « programme 303 » (immigration et asile) et le montant du programme 177 (prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables, notamment les femmes et enfants migrants), ont obtient, pour la seule année 2016 et pour le seul département de la Moselle, le chiffre astronomique de 21 529 489 euros.

Le préfet Emmanuel Berthier insiste sur « l'augmentation significative des dépenses d'hébergement imputées sur le programme 177, tous dispositifs confondus (plus 51 % depuis mars 2014) directement lié au maintien du flux asile à des niveaux très élevés dans le département de la Moselle au cours des années 2015 et 2016... ».

Or, le département de la Moselle n'est pas prisé par les migrants. Très froid en hiver et au printemps, agricole et sidérurgiste par tradition, le département Mosellan est plutôt de culture germanique, par sa discipline, ses dialectes, ses comportements, et éloigné de la frontière allemande pour les migrants qui souhaitent rejoindre la RFA. Ce département avait été annexé par l'Empire allemand en 1870, et la langue germanique y fut obligatoire de 1870 à 1918, puis de 1940 à 1944.

On n'ose pas imaginer les coûts générés par les migrants dans les départements prisés par ces derniers. Et les préfets des départements concernés sont avarés de chiffres, suite aux

consignes d'omerta données par le gouvernement. Coûts dans le Pas-de-Calais, la région parisienne, les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône ?

Amis de ces départements, écrivez à vos députés et sénateurs, afin qu'ils obtiennent des préfets le coût total des migrants dans leur département ! Vous risquez d'être surpris...

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411

Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :

[Le patron du Dauphiné Libéré jugé pour violences et outrage le 24 septembre](#)

[Le patron du Dauphiné Libéré sera jugé pour violences le 28 mai](#)

<http://www.lareference-paris.com/485>

[Ardèche : le maire d'Annonay interdit l'islamiste intégriste Omar Erkat](#)

<https://fr.blastingnews.com/societe/2018/05/meurtres-en-serie-a-marseille-des-kalachnikov-lyonnaises-002599045.html>

[Fréjus : un clando tunisien viole une sexagénaire dans un parc public](#)

[Il y a 3 ans, Hervé Cornara était décapité par un islamiste](#)

Que faire des 460 « enfants soldats » de Daech à leur retour en France ?

Le recul du gouvernement dans la lutte contre le terrorisme

Quand la France sera-t-elle débarrassée du psychiatre égyptien Omar Erkat ?